

Le roi avait fait des dépenses considérables pour l'exploitation des forges Saint-Maurice. Les directeurs, MM. Cressé et Martel, ne s'occupaient guère d'administrer ces forges avec économie.

Le 15 octobre 1749, l'intendant Bigot nommait M. de Rouville "pour avoir une inspection générale sur tout ce qui a rapport au dit établissement, remédier aux abus qui auraient pu se glisser dans la régie des forges, diminuer les dépenses autant qu'il sera possible et généralement faire tout ce qui pourra contribuer au bien et avantage de cet établissement." (1)

L'ingénieur Franquet, qui visita les forges en 1752, parle avec avantage de l'hospitalité de M. de Rouville. "Après avoir visité tout ce qu'il y a de remarquable à cet établissement dont l'endroit montagneux quoique défriché conserve encore un air sauvage, nous rabbatîmes chez M. de Rouville, directeur, où nous dinâmes splendidement et en partîmes vers les cinq heures du soir, discourûmes beaucoup, chemin faisant, sur la forme de sa régie, qui ne saurait être que très opéreuse au Roi." (2)

A la conquête, M. de Rouville perdit ses emplois. Il passa en France où il devint, nous apprend l'abbé Daniel, intendant de la maison du prince de Condé. (3)

La paix ayant été conclue entre la France et l'Angleterre, M. de Rouville revint dans sa patrie.

Il ne tarda pas à entrer dans les bonnes grâces des nouveaux maîtres du pays puisque, le 20 mars 1765, ils lui donnaient la charge importante de grand-voyer pour le district de Montréal.

---

(1) Ordonnances des Intendants, vol. 36, folio 124.

(2) *Voyages et mémoires sur le Canada*, p. 50.

(3) *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, p. 415.